

36% d'augmentation d'acquisition de la nationalité française par naturalisation sous Hollande

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 13 octobre 2016

Acquisitions de la nationalité française en 2015

en nombre

	2012	2013	2014	2015	
				en nombre	en %
Acquisitions enregistrées	93 823	95 196	103 609	111 878	98,5
Acquisitions par décret	46 003	52 207	57 610	61 564	54,2
par naturalisation	43 067	49 757	55 010	58 858	51,8
par réintégration	2 936	2 450	2 600	2 706	2,4
Acquisitions par déclaration	47 820	42 989	45 999	50 314	44,3
par déclaration anticipée	24 014	24 099	25 043	24 159	21,3
par mariage	22 382	17 513	19 725	25 044	22,0
autres déclarations d'acquisition et de réintégration	1 424	1 377	1 231	1 111	1,0
Acquisitions sans formalité	2 228	2 080	2 004	1 730	1,5
Total	96 051	97 276	105 613	113 608	100,0

Lecture : sur les 113 608 acquisitions de nationalité en 2015, 24 159 sont des acquisitions par déclaration anticipée.

Champ : France.

Sources : ministère de l'Intérieur ; ministère de la Justice, SDSE.

Sources de l'illustration : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02131

Une idée du remplacement, 1ère génération :

Bilan en 2013 :

Acquisition de la nationalité : 2,9* millions, 4,4% de la population.

Etrangers : 4,1* millions, 6,2% de la population.

Immigrés : 5,8* millions, 8,9% de la population.

Population totale : 66* millions.

* : arrondis aux 2 chiffres significatifs les plus proches.

Accélération en 14 ans (1999/2013) :

Naturalisations : 4,0% à 4,4% (+0,5 million)

Etrangers : 5,6 à 6,2% (+0,8 million)

Immigration : 7,3 à 8,9% (+1,4 millions)

Pour comprendre la différence entre les 3 classes, Acquisition de la nationalité, Etrangers, Immigrés en 2015 :

Acquisitions de la nationalité française en 2015

en nombre

	2012	2013	2014	2015	
				en nombre	en %
Acquisitions enregistrées	93 823	95 196	103 609	111 878	98,5
Acquisitions par décret	46 003	52 207	57 610	61 564	54,2
par naturalisation	43 067	49 757	55 010	58 858	51,8
par réintégration	2 936	2 450	2 600	2 706	2,4
Acquisitions par déclaration	47 820	42 989	45 999	50 314	44,3
par déclaration anticipée	24 014	24 099	25 043	24 159	21,3
par mariage	22 382	17 513	19 725	25 044	22,0
autres déclarations d'acquisition et de réintégration	1 424	1 377	1 231	1 111	1,0
Acquisitions sans formalité	2 228	2 080	2 004	1 730	1,5
Total	96 051	97 276	105 613	113 608	100,0

Lecture : sur les 113 608 acquisitions de nationalité en 2015, 24 159 sont des acquisitions par déclaration anticipée.

Champ : France.

Sources : ministère de l'Intérieur ; ministère de la Justice, SDSE.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATT_EF02161

Les acquisitions par naturalisation : 52%

Les acquisitions par mariage : 22%

L'anticipation (jeunes demandant la nationalité française avant majorité) : 21%

Ce qui permet en gros d'avoir une idée claire (la différence, 5% pour les autres cas minoritaires).

Et suivant les années, des fluctuations qui en disent long...

Exemple : **Les naturalisations en 2012 : 46%...**

Ce qui confirme l'accélération par la « gauche » par électoralisme !

Toutes les acquisitions : augmentation de 17%.

Les acquisitions par naturalisation : augmentation de 36% entre 2012 et 2015...

Autrement dit, toute l'augmentation des acquisitions est due aux naturalisations (+15000) et accessoirement par mariage (+3000), pour (+18000), toujours exprimée à 2 chiffres significatifs !

**Nous pouvons attendre avec « sérénité » les chiffres de 2016,
nous ne seront pas contredits...**